



« La feuille de chou »

FEUILLE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

octobre 2017



PRINCIPAUX POINTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2017

Le conseil municipal a :



- Procédé au choix des coloris des façades et menuiseries extérieures du futur groupe scolaire en vue du dépôt du permis de construire.
- Délibéré pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention tripartite d'étude et de veille foncière entre la commune, la communauté de communes Bièvre Isère Communauté et l'organisme public EPORA pour le lancement d'une étude de changement de destination de la friche industrielle « ancienne usine Spatz ».
- Voté favorablement à la demande de retrait de la commune de Meyssiez de la communauté de communes Bièvre Isère Communauté.

Les comptes rendus des derniers conseils municipaux sont disponibles sur www.meyrieulesetangs.fr

26^{ème} EXPOSITION ART, PHOTOS ET PEINTURE

L'exposition aura lieu du vendredi 7 octobre au dimanche 9 octobre 2017 de 9h à 12h et 14h à 19h.

Attention, nouveauté 2017 : l'exposition se déroulera à la salle multi activités Neyret.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cet événement culturel : montage de l'exposition le mercredi soir, accrochage des tableaux le jeudi soir, permanences les 3 jours par tranches de 2 heures, démontage le dimanche, contactez dès aujourd'hui Joël SORIS au 06 24 58 04 17.



Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi à 18h.

SOIREE SOUPE DU POILU

1914 -1915-1916-1917, 3 ans déjà d'une longue guerre, 3 ans de souffrance pour les soldats de tous pays et leurs familles.

2014 -2017, 3 ans de recherches, de voyages, de travail pour les élèves de l'école du village et le groupe d'adultes qui les accompagne.

Venez partager encore cette année un temps de convivialité pour la commémoration de la Grande Guerre autour de **la soupe du poilu le vendredi 10 novembre 2017 à la salle des fêtes de Meyrieu les Etangs. Accueil à 18h30 et repas à 19h30.**

La soirée sera animée par les enfants et le groupe mémoire autour des travaux réalisés durant les 3 années scolaires :

- Diaporama des temps forts et souvenirs en photos
- Mise en scène audio-visuelle du Carnet du Poilu, création des élèves sélectionnée pour le concours national
- Exposition

Menu : soupe au lard, fromages et pommes au four. Apéritif offert.

Tarif : adulte : 5€, enfant : 1€ (boissons non comprises).

Réservation avant le 2 novembre 2017 (limité à 200 repas) à déposer en mairie ou auprès de Stéphanie Cartier, directrice de l'école (Paiement à la réservation – Chèque à l'ordre du Sou des Ecoles).

Pour participer à la préparation de la soupe, rendez-vous à 9h à la salle des fêtes pour la pluche ou à 13h30 pour l'installation de la salle.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, d'avance merci.



✂.....BULLETIN DE RESERVATION.....

Nom -prénom :

Nombre repas adulte :x 5€ (boissons non comprises) =

Nombre repas enfant :x 1€ (boissons non comprises) =

Montant total :..... €

MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHEQUE LIBRE-SERVICE

Depuis le 8 septembre, une mini bibliothèque libre-service est au service des Meyruyards. Le principe est simple. Il s'agit d'une armoire installée sous le porche de la montée d'escalier extérieure de la mairie et dédiée au partage de livres. Chacun peut déposer ou prendre un livre et le reposer une fois lu, gratuitement bien sûr et sans file d'attente, à toute heure de la journée ! On y trouve de tout.

POUR LA SECURITE DES PIETONS

Les haies doivent être taillées au droit du domaine public. C'est une obligation du code civil. Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.

UNE NOUVELLE FOIS BRAVO AUX ELECTEURS MEYRUARDS

Notre commune s'est à nouveau distinguée au niveau du département de l'Isère en obtenant le prix de la Marianne du civisme 2017. Cette récompense est décernée aux communes ayant obtenu le plus fort taux de participation aux élections. En 2017, deux classements ont été réalisés : pour le scrutin présidentiel et les élections législatives. Pour les communes de l'Isère de 500 à 1000 inscrits, notre commune est arrivée première pour le scrutin des élections législatives et deuxième pour le scrutin des élections présidentielles.

CIMETIERE TOUSSAINT

Comme chaque année, à cette période, des vols ont lieu aux abords du cimetière. Pensez à fermer vos véhicules et à ne rien laisser d'apparent dans ceux-ci.

DECLARATION ANNUELLE DES RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>. En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou téléphone : 01 49 55 82 22

LES DATES A RETENIR...

SUR MEYRIEU LES ETANGS

- ✓ **Lundi 9 octobre** : Atelier floral du Club des Dauphins.
- ✓ **Samedi 14 octobre** : Paradis d'enfer, nouveau spectacle de **Poussières d'Etoile**, à 20h30, à la salle des fêtes. Venez contribuer à nous aider dans notre soutien aux enfants hospitalisés. Entrée : gratuit pour les – de 10 ans, 6€ pour les ados-étudiants, 12€ pour les adultes. Réservations au 06 72 08 33 69.
- ✓ **Dimanche 22 octobre** : Paroisse St Hugues de Bonnevaux - Messe à 9h00 à Meyrieu.
- ✓ **Mercredi 1^{er} novembre** : Paroisse St Hugues de Bonnevaux - Messe à 9h00 à Sainte Anne.
- ✓ **Dimanche 5 novembre** : Matinée Boudins du Club des Dauphins à la salle des fêtes.
- ✓ **Samedi 11 novembre** : commémoration.
- ✓ **Dimanche 12 novembre** : Matinée Saucisson à cuire organisée par **Rugby Loisir**.
- ✓ **Lundi 13 novembre** : Atelier floral du Club des Dauphins.
- ✓ **Vendredi 17 novembre** : Venez fêter l'arrivée du beaujolais nouveau avec le **Sou des écoles** à la salle des fêtes de Meyrieu. Nous vous attendons dès 19h30. Vous pourrez déguster une assiette de charcuterie (5€) ou un repas (charcuterie, pain, fromage, tarte, un verre de beaujolais : 7 €) ! Amenez vos amis, vos voisins !!



AUX ALENTOURS

- ✓ **Vendredi 6 octobre 2017** : Le marché des producteurs à Succieu de 17h à 21h place du village. www.succieu.fr

Pour la feuille de chou de novembre, merci aux associations de nous communiquer les informations à publier au plus tard le 27 octobre.